Question sur une plaidoirie

Par **Lawstudent1**, le **23/03/2016** à **19:04**

Bonjour à tous,

J'ai une unique question quant à la forme d'une plaidoirie que je dois réaliser.
Je dois défendre les intérêts du défendeur et j'aurais voulu savoir, à quel moment dois-je mettre mes prétentions (rejet prétentions adverses + demande reconventionnelle, autre demande)? Vers le début de la plaidoirie puis expliquer pourquoi ou au contraire tout expliquer et mettre les prétentions en conclusion de la plaidoirie?

Merci!

Par **Camille**, le **24/03/2016** à **20:22**

Bonjour,
Vous n'avez pas déjà posé la question sur une autre file ?
En principe, il n'y a aucune règle de forme pour une plaidoirie et vous êtes maître de son déroulement.

Exemple tiré d'un arrêt de la CEDH :
[citation]*...qui plaidait devant la cour d'assises, jeta les pièces de son dossier, les pièces à conviction ainsi que sa robe aux pieds des magistrats de la cour et plaida allongé par terre*
[/citation]

Bon, d'accord, cas un peu extrême, il est vrai !
Mais, vous faites comme vous voulez, du moment que c'est le plus percutant et le plus efficace. N'oubliez pas qu'ici, votre tâche principale est de remporter l'adhésion du juge à votre argumentaire, face à vos adversaires.
Et comme, en général, c'est ce qu'on a prononcé en dernier qui s'imprime le mieux dans le cerveau (du juge), concluez vous-mêmes...
Mais, vous pouvez choisir une stratégie différente si vous la pensez meilleure.
C'est tout l'art de la plaidoirie.

Par **marianne76**, le **25/03/2016** à **08:59**

Bonjour

En plus il y a plaidoirie et plaidoirie: une plaidoirie au pénal n'a rien à voir par exemple avec une plaidoirie au civil au TGI où la procédure est essentiellement écrite

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés